

## DOCUMENT SALARIÉ



**SUP INTERIM a négocié pour vous un nouveau contrat collectif santé chez Crédit Agricole Assurances.**

**En plus de votre adhésion à la complémentaire santé, les membres de votre famille peuvent être rattachés à votre contrat et bénéficier des garanties en tant qu'ayants droit.**

## VOS GARANTIES

### HOSPITALISATION

Actes	Base Conventiionnelle	Option 1 y compris base	Option 2 y compris base
<b>Etablissements conventionnés</b>			
Frais de séjour sans limitation	100% BR	100% BR	175% BR
Honoraires (consultations et actes techniques) : médecins signataires du contrat d'accès aux soins	100% BR	250% BR	175% BR
Honoraires (consultations et actes techniques) : médecins non signataires du contrat d'accès aux soins	100% BR	200% BR	155% BR
<b>Etablissements non conventionnés</b>			
Frais de séjour sans limitation	100% BR	100% BR	100% BR
Honoraires (consultations et actes techniques) : médecins signataires du contrat d'accès aux soins	100% BR	250% BR	175% BR
Honoraires (consultations et actes techniques) : médecins non signataires du contrat d'accès aux soins	100% BR	200% BR	155% BR
Transport	125% BR	125% BR	125% BR
Forfait journalier hospitalier <i>Sans limitation de durée dans les établissements de santé</i>	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Forfait Maternité	300 €	300 €	400 €
Chambre particulière <i>En € / jour, plafonnée / année civile</i>	20 € limité à 7 jours	20 € limité à 7 jours	40 € limité à 60 jours
Frais d'accompagnement (y compris lit) <i>En € / jour, plafonnés à 60 jours / année civile - Enfant de moins de 16 ans et ascendant de plus de 70 ans</i>	-	-	20 €

*Les garanties incluent le remboursement de la Sécurité Sociale*

### SOINS MEDICAUX COURANTS

Actes	Base Conventiionnelle	Option 1 y compris base	Option 2 y compris base
Consultations, visites d'un médecin généraliste signataire du contrat d'accès aux soins	100% BR	180% BR	155% BR
Consultations, visites d'un médecin généraliste NON signataire du contrat d'accès aux soins	100% BR	160% BR	135% BR
Consultations, visites d'un médecin spécialiste signataire du contrat d'accès aux soins	100% BR	180% BR	155% BR
Consultations, visites d'un médecin généraliste NON signataire du contrat d'accès aux soins	100% BR	160% BR	135% BR
Auxiliaires médicaux et Biologie médicale (analyses médicales et travaux en laboratoire)	100% BR	120% BR	100% BR
Radiologie signataire du contrat d'accès aux soins	100% BR	180% BR	155% BR
Radiologie NON signataire du contrat d'accès aux soins	100% BR	160% BR	135% BR
Actes de spécialités, de chirurgie, techniques médicales parqués par un médecin signataire du contrat d'accès aux soins	100% BR	180% BR	155% BR
Actes de spécialités, de chirurgie, techniques médicales parqués par un médecin NON signataire du contrat d'accès aux soins	100% BR	160% BR	135% BR
Pharmacie à 65%	100% BR	100% BR	100% BR
Pharmacie à 30%	100% BR	100% BR	100% BR
Pharmacie à 15%	RSS	RSS	100% BR

*Les garanties incluent le remboursement de la Sécurité sociale*

### OPTIQUE

Actes	Base Conventiionnelle	Option 1 y compris base	Option 2 y compris base
Monture montant de prise en charge maximum	60 €	120 €	150 €
Monture + 2 verres simples <sup>(1)</sup>	RSS + 125 €	RSS + 275 €	RSS + 350 €
Monture + 1 verre simple <sup>(1)</sup> + 1 verre complexe <sup>(2)</sup>	RSS + 150 €	RSS + 300 €	RSS + 410 €
Monture + 2 verres complexes <sup>(2)</sup>	RSS + 200 €	RSS + 350 €	RSS + 470 €
Monture + 1 verre hypercomplexe <sup>(3)</sup> + 1 verre complexe <sup>(2)</sup>	RSS + 200 €	RSS + 350 €	RSS + 510 €
Monture + 2 verres hypercomplexes <sup>(3)</sup>	RSS + 200 €	RSS + 350 €	RSS + 550 €
Lentilles prises en charge <i>En € / an pour les deux yeux, y compris jetables, TM pris en charge systématiquement</i>	RSS + 50 €	RSS + 125 €	RSS + 150 €
Lentilles non prises en charge <i>En € / an pour les deux yeux</i>	-	-	100 €
Chirurgie réfractive <i>En € / oeil - Myopie, hypermétropie, astigmatisme et presbytie</i>	-	-	400 €

*Les forfaits s'entendent dans la limite d'un équipement tous les deux ans pour les paires de lunettes (une monture et deux verres) sauf pour les mineurs et en cas d'évolution de la vue*

*(1) Verre simple foyer dont la sphère est comprise entre -6,00 et +6,00 et dont le cylindre est inférieur ou égal à +4,00*

*(2) Verre simple foyer dont la sphère est hors zone de -6,00 ou +6,00 dioptries ou dont le cylindre est supérieur à +4,00 dioptries ou verre multifocal ou progressif*

*(3) Verre multifocal ou progressif sphéro-cylindrique dont la sphère est hors zone de -8,00 à +8,00 dioptries ou verre multifocal ou progressif sphérique dont la sphère est hors zone de -4,00 à +4,00 dioptries*

### AUTRES

Actes	Base Conventiionnelle	Option 1 y compris base	Option 2 y compris base
Prothèses auditives prises en charge <i>En BR + € / oreille / an</i>	150% BR	150% BR + 260 €	150% BR + 600 €
Orthopédie	150% BR	150% BR	200% BR
Autres prothèses médicales	150% BR	150% BR	200% BR
Actes de prévention <i>(conformément à l'article R871-2 du Code de la Sécurité sociale)</i>	100% BR	100% BR	100% BR

### DENTAIRE

Actes	Base Conventiionnelle	Option 1 y compris base	Option 2 y compris base
Consultations et soins dentaires	120% BR	120% BR	120% BR
Inlay-onlay	200% BR	320% BR	400% BR
Prothèses dentaires prises en charge par le R.O.	200% BR	320% BR	400% BR
Prothèses sur implant prises en charge par le R.O.	200% BR	320% BR	525% BR
Prothèses dentaires non prises en charge	-	-	375% BR*
Implantologie <i>Forfait par implant limité à 3 par an et par bénéficiaire</i>	-	-	1 000 €
Orthodontie prise en charge	200% BR	320% BR	400% BR
Orthodontie non prise en charge <i>En % BR reconstruite</i>	-	-	325% BR Reconstitué
Parodontologie, endodontie remboursées par le R.O.	100% BR	100% BR	100% BR + 350 €

*BR R : Base de Remboursement reconstitué sur la base d'un SPR 50*

### PACK PLUS

Actes	Base Conventiionnelle	Option 1 y compris base	Option 2 y compris base
Consultations d'ostéopathie, acupuncture, diététicien, étiothérapie, chiropractie, de podologie / pédicure, shiatsu, réflexologie, sophrologie, phytothérapie, naturopathie, micro kinésithérapie <i>Uniquement praticiens rattachés à une fédération reconnue – détail dans les CG (En € / séance)</i>	-	-	20 € Limité à 3 séances par an
Pharmacie prescrite non prise en charge par la Sécurité Sociale incluant sevrage tabagique et contraception <i>En € / an</i>	-	-	40 €
Vaccins prescrits non pris en charge par la Sécurité Sociale	-	-	20 €
Allocation hospitalisation <i>En cas d'hospitalisation de plus de 10 jours, / Hospitalisation /pers</i>	100 €	100 €	500 €

## VOS TARIFS

### COTISATION MENSUELLE BASE

TYPE DE COTISATION	RÉGIME GÉNÉRAL	RÉGIME LOCAL ALSACE MOSELLE
Salarié	17,91 €	11,64 €
Conjoint (facultatif)	25,24 €	16,41 €
Enfant (facultatif)	15,55 €	10,10 €

### COTISATION MENSUELLE OPTIONS <sup>1</sup>

Type de Cotisation	Option 1	Option 2
Adulte	+0,34% (+11,11 €)	+0,84% (+27,46 €)
Enfant	+0,19% (+6,21 €)	+0,45% (+14,71 €)

<sup>1</sup> Sur la base du Plafond Mensuel de la Sécurité sociale (PMSS) 2017 d'une valeur de 3 269 €

## DEUX CAS DISTINCTS SELON VOTRE CONTRAT DE TRAVAIL

### CONTRAT INFÉRIEUR A 3 MOIS



#### Affiliation facultative

Vous avez la possibilité de souscrire au régime Frais de Santé et affilier vos ayants-droit.

Pour cela, il vous faudra remplir votre **Bulletin Individuel d’Affiliation** et le renvoyer par courrier.

### CONTRAT SUPÉRIEUR A 3 MOIS



#### Affiliation obligatoire avec participation Employeur de 50% sur le régime de base (SAUF CAS DE DISPENSE)

L'affiliation est **automatique** dès le début de votre mission si vous êtes en contrat long (de plus de 3 mois).

Afin de bénéficier de tous les services (espace web salarié, gestion des remboursements,...), vous devez **finaliser votre affiliation** par Internet via l'Espace Web Assuré.

## VOTRE ESPACE WEB ASSURÉ

Accessible à partir du site **gfpfrance.com**, votre Espace Web Assuré permet d'accéder aux fonctionnalités suivantes :



Retrouvez également votre Espace Assuré sur votre smartphone ou tablette, avec votre application mobile My GFP.



## VOS CONTACTS



Par courrier :  
**GFP GRAND OUEST**  
**28039 CHARTRES CEDEX**



Par e-mail :  
**gestion.grandouest@gfpfrance.com**



Via votre Espace Assuré en ligne :  
**www.gfpfrance.com**



Par téléphone :  
**0 825 888 380** Service 0,15 € / min + prix appel

Contactez directement votre Centre de Gestion pour toutes vos demandes et interrogations en cours de vie du contrat (souscription d'une option, ajout d'un ayant droit, garanties, remboursements, ...).